

MAIRIE DU 7^e ARRONDISSEMENT

CONSEIL DU 7^e ARRONDISSEMENT

PV N° 29/11/23

PROCÈS-VERBAL

*Sous forme de compte rendu de la réunion du
Conseil d'Arrondissement du 29 novembre 2023*

Le Conseil d'Arrondissement s'est réuni dans la salle du Conseil de la Mairie du 7^e, salle Edouard FREDERIC DUPONT, le mercredi 29 novembre 2023 à 18h35, sous la présidence de Madame Rachida DATI, Maire du 7^e arrondissement.

Étaient présents :

Madame Nicole BARTHÉLEMY, Monsieur René-François BERNARD, Monsieur Philippe de BRAQUILANGES, Madame Marguerite CHEVREUL, Madame Rachida DATI, Madame Emmanuelle DAUVERGNE, Madame Édith GALLOIS, Madame Josiane GAUDE, Monsieur Jean LAUSSUCQ, Madame Édith LEBELT, Madame Esmeralda MONPLAISIR, Monsieur Christophe POISSON.

Étaient absents et ayant donné pouvoir :

Monsieur Bruno DELGADO-D'IMPERIO à Monsieur Jean LAUSSUCQ.

Monsieur Olivier LE QUERE à Madame Emmanuelle DAUVERGNE.

Madame le Maire ouvre la séance et salue l'assistance.

Elle annonce que Monsieur Bruno DELGADO-D'IMPERIO a donné pouvoir à Monsieur Jean LAUSSUCQ et Monsieur Olivier LE QUÉRÉ à Madame Emmanuelle DAUVERGNE.

1 - Désignation du secrétaire de séance. 07 2023 032

Rapporteur : Madame Rachida DATI

Madame le Maire propose Emmanuelle Dauvergne comme secrétaire de séance et Nathalie Badier comme secrétaire auxiliaire.

Cette proposition est adoptée à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération 07 2023 032.

Pour : 13 (dont 2 pouvoirs écrits)

Contre : /

Abstention : /

Ne prend pas part au vote : /

2 - Approbation du Procès-verbal de la séance du conseil d'arrondissement du 6 novembre 2023. 07 2023 033

Madame le Maire soumet le procès-verbal de la séance du 6 novembre à l'approbation des conseillers.

Cette proposition est adoptée à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération 07 2023 033.

Pour : 13 (dont 2 pouvoirs écrits)

Contre : /

Abstention : /

Ne prend pas part au vote : /

3 - Communication du Maire de la programmation des investissements d'intérêt Local (IIL) du 7^e arrondissement au titre de l'exercice 2024.

Rapporteur : Madame Rachida DATI

Madame le Maire présente la programmation des investissements d'intérêt local du 7^e arrondissement pour l'exercice 2024. Cette délibération porte sur les crédits obtenus pour la réalisation d'investissements qui sont importants pour l'arrondissement.

Concernant l'enveloppe dédiée aux investissements dans les équipements de proximité, 1,180 millions d'euros pour 2024, qui seront dédiés aux opérations suivantes :

- Le gymnase Camou pour la rénovation de la partie accueil et espace restaurant (40 000 €) ;
- Notre mairie, pour les travaux d'un escalier en colimaçon (150 000 €) ;
- Les écoles : Chomel, Las Cases, Vaneau, Eblé, Saint-Dominique, Duquesne, la Motte-Picquet, Camou pour divers travaux de rénovation, réfection, modernisation (690 000 €) ;
- Le conservatoire Erik Satie - Réaménagement du rez-de-chaussée et la modernisation des menuiseries extérieures (300 000 €).

S'agissant de la programmation « Espace public » au titre de l'exercice 2024, elle s'élève à 964 705 € (somme identique à 2023), elle prévoit :

- La rénovation de la vasque supérieure de la fontaine Madeleine, place Salvador Allende (30 000 €) ;
- La mise en accessibilité du square Stéphane ROGER (200 000 €) ;
- La rénovation des sols du square Samuel ROUSSEAU (50 000 €) ;
- La réfection des chaussées et trottoirs pour un montant total de 684 705 €. Seront concernées par la réfection :
 - Rue Duvivier (chaussée)
 - Rue Pierre Villey (chaussée et des trottoirs)
 - Rue Surcouf (chaussée)
 - Rue de Bourgogne (entre Saint-Dominique et Grenelle) (chaussée)
 - Avenue de Breteuil (chaussée)

Dans le cadre de l'enveloppe des Investissements Localisés, la Place Denys Cochin sera rénovée.

4 - Dotation de l'état spécial du 7^e arrondissement au titre du budget 2024. 07 2023 034

Rapporteur : Monsieur Jean LAUSSUCQ

Madame le Maire annonce que le point 4 porte sur la dotation de l'état spécial du 7^e arrondissement au titre du budget primitif 2024.

Monsieur Jean LAUSSUCQ présente le projet de budget avec les trois dotations :

- La première est la dotation de gestion locale qui finance le fonctionnement des équipements de proximité. Il propose d'établir la dotation de gestion locale à 2 247 344 euros ce qui représente une augmentation d'un peu plus de 300 000 euros par rapport à 2023 ;
- La deuxième dotation intitulée dotation de l'état spécial s'élève à 324 224 euros 320 566 euros, soit une augmentation de 1 % ;

- La dotation d'investissement est reconduite au niveau des années précédentes, soit 161 405 euros dont 33 000 au titre des conseils de quartiers.

Monsieur Jean LAUSSUCQ indique que le budget total de l'état spécial du 7^e arrondissement pour 2023 s'élève à 2 732 973 euros, soit un budget supérieur de plus de 300 000 € par rapport à l'année dernière.

Un avis favorable est donné l'UNANIMITÉ des suffrages exprimés au projet de délibération 07 2023 034.

Pour : 14 (dont 2 pouvoirs écrits)

Contre : /

Abstention : /

Ne prend pas part au vote : /

5 - Caisse des écoles (7^e). Subvention 2024 pour la restauration scolaire, périscolaire et extrascolaire et avenant à la COF 2022-2024. 2023 DASCO 122

Rapporteur : Madame Rachida DATI

Madame le Maire introduit la subvention 2024 pour la restauration scolaire, périscolaire et extrascolaire, ainsi que l'avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs.

Monsieur Jean LAUSSUCQ indique que la délibération s'élève à 1 770 000 euros, ce qui représente une augmentation de 350 000 euros par rapport à l'année précédente, suite à l'intervention de madame le Maire auprès de l'exécutif lors du Conseil de Paris.

Il rappelle que le Conseil d'arrondissement poursuit son engagement pour permettre des activités sociales pour les enfants, notamment les séjours-vacances.

Un avis favorable est donné l'UNANIMITÉ des suffrages exprimés au projet de délibération 2023 DASCO 122.

Pour : 14 (dont 2 pouvoirs écrits)

Contre : /

Abstention : /

Ne prend pas part au vote : /

6 - Délibération portant sur la diversification des usages des bâtiments publics. 2023 DDCT 124

Rapporteur : Monsieur Jean LAUSSUCQ

Madame le Maire introduit la délibération portant sur la diversification des usages des bâtiments publics.

Elle explique que par cette délibération la Mairie de Paris souhaite recenser tous les bâtiments publics ou les équipements de proximité, afin de pouvoir en disposer pour ensuite en proposer l'occupation aux associations.

Elle explique y être défavorable : cela doit rester une compétence du Maire d'arrondissement qui est le plus à même de juger s'il est pertinent de laisser une association occuper un équipement public et sous quelles conditions.

De plus, elle rappelle que la Mairie du 7^e, depuis 2008, autorise déjà certaines associations, pour des projets à destination des habitants du 7^e et en accord avec les chefs d'établissement, à occuper des équipements publics.

Un avis défavorable est donné à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération 2023 DDCT 124.

Pour : /

Contre : 14 (dont 2 pouvoirs écrits)

Abstention : /

Ne prend pas part au vote : /

7 - Subvention (900 euros) à l'association des commerçants des rues du Bac, Varenne et des rues adjacentes pour les illuminations des fêtes de fin d'année 2023 (7^e). 2023 DAE 218

8 - Subvention (4 900 euros) à l'association des commerçants du Gros Caillou pour les illuminations des fêtes de fin d'année 2023 (7^e). 2023 DAE 220

9 - Subvention (1 800 euros) au Comité Bourgogne Paris pour les illuminations des fêtes de fin d'année 2023 (7^e). 2023 DAE 221

10 - Subvention (8 000 euros) au Comité Saints-Pères Grenelle pour les illuminations des fêtes de fin d'année 2023 (7^e). 2023 DAE 222

11 - Subvention (6 900 euros) au Comité Sèvres Croix-Rouge 6e/7^e pour les illuminations des fêtes de fin d'année 2023 (7^e). 2023 DAE 223

12 - Subvention (7 800 euros) à l'association le Faubourg Saint-Germain pour les illuminations des fêtes de fin d'année 2023 (7^e). 2023 DAE 224

13 - Subvention (1 500 euros) à l'union des commerçants, industriels, artisans et prestataires de services du VII^{ème} arrondissement - UCIAP 7^{ème} pour les illuminations des fêtes de fin d'année 2023 (7^e). 2023 DAE 225

Rapporteur : Madame Josiane GAUDE

Madame le Maire aborde à présent les points 7, 8, 9, 10, 11, 12, et 13 qui portent sur les subventions de la Ville de Paris à destination des associations de commerçants de l'arrondissement.

Le montant total des subventions est de 31 800 euros cette année, contre 48 000 l'année dernière.

La Mairie de Paris explique cette baisse par des contraintes budgétaires. Madame le Maire annonce qu'elle a saisi l'adjoint en charge du commerce de la Maire de Paris afin qu'il effectue un rattrapage l'année prochaine sur ces baisses de subventions.

Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des votants aux projets des délibérations 2023 DAE 218, 2023 DAE 220, 2023 DAE 221, 2023 DAE 222, 2023 DAE 223, 2023 DAE 224, 2023 DAE 225.

Pour : 14 (dont 2 pouvoirs écrits)

Contre : /

Abstention : /

Ne prend pas part au vote : /

14 - Adoption d'une convention d'occupation temporaire de salles municipales entre le Conseil d'Arrondissement du 7^e représenté par le Maire du 7^e et la librairie Je(ux) Lis là en vue d'autoriser la vente de livres à l'occasion d'un salon du livre pour enfants.23 035

Rapporteur : Monsieur Bruno DELGADO-D'IMPERIO

Madame le Maire présente la convention d'occupation temporaire des salles municipales avec la librairie Je(ux)-Lis là, pour autoriser la vente de livres au sein de la mairie.

Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération propre 07 2023 035.

Pour : 14 (dont 2 pouvoirs écrits)

Contre : /

Abstention : /

Ne prend pas part au vote : /

15 - Signature d'une convention conclue entre la Mairie du 7^e et l'association "7 de Chœur Paris" pour l'occupation d'une salle du conservatoire Erik SATIE 2023-2024. 07 2023 036

Rapporteur : Monsieur Bruno DELGADO-D'IMPERIO

Madame le Maire expose la convention conclue entre la mairie du 7^e et l'association 7 de Chœur pour l'occupation d'une salle du conservatoire une fois par semaine.

Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération propre 07 2023 036.

Pour : 14 (dont 2 pouvoirs écrits)

Contre : /

Abstention : /

Ne prend pas part au vote : /

16 - Projet de Plan Climat de Paris 2024-2030, plus vite, plus local, plus juste.
2023 DTEC 23

Rapporteur : Monsieur René-François BERNARD

Madame le Maire présente le projet de Plan Climat de Paris 2024-2030.

Elle rappelle qu'entre 2014 et aujourd'hui, Paris a été bétonnée, dévégétalisée, des îlots de chaleur ont été créés. Le bilan de la majorité sur ces aspects est désastreux.

Madame le Maire demande à pouvoir recevoir une évaluation des plans climats précédents. Chaque année des subventions sont attribuées, sans pour autant que soit fourni un bilan sur le suivi et la réalité des actions réalisées.

Elle propose au Conseil de s'abstenir et indique qu'elle formulera des propositions lors du prochain Conseil de Paris.

Le conseil s'est abstenu à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération
2023 DTEC 23.

Motif d'abstention :

Le Conseil d'arrondissement s'abstient car le projet de plan Climat ne contient pas de conclusions sur les précédents plans. De plus, il est demandé au Conseil de se prononcer sur un document local et un document parisien sans pouvoir les dissocier.

Pour : /

Contre : /

Abstention : 14 (dont 2 pouvoirs écrits)

Ne prend pas part au vote : /

17 - Stationnement de surface. Renouvellement de la convention avec l'ANTAI relative à
la mise en œuvre du Forfait Post Stationnement. 2023 DVD 87

Rapporteur : Monsieur René-François BERNARD

Madame le Maire présente le projet portant sur le renouvellement de la convention relative à la mise en œuvre du Forfait Post-Stationnement.

Elle propose de voter pour.

Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des votants au projet de délibération propre. 2023 DVD 87

Pour : 14 (dont 2 pouvoirs écrits)

Contre : /

Abstention : /

Ne prend pas part au vote : /

18 - Approbation du plan d'action 2023-2030 « Paris : priorité Piéton ! ». 2023 DVD 120

Rapporteur : Monsieur René-François BERNARD

Madame le Maire présente la délibération visant à l'approbation d'un plan d'action 2023-2030 « Paris : priorité Piéton ! ».

Elle déclare que Paris est **la seule ville qui n'a pas de plan de circulation**, il n'y a pas d'organisation des mobilités.

Elle rappelle que le plan de circulation souhaité par le Groupe Changer Paris n'a jamais été adopté, pourtant il permettrait d'instaurer des règles pour tous les usagers.

Madame le Maire indique que le plan proposé par la Mairie de Paris ne comporte toujours pas de mesures qui visent à organiser la mobilité au sein de la ville, elle propose donc au conseil de s'abstenir.

Le conseil s'est abstenu à l'UNANIMITÉ des suffrages exprimés au projet de délibération 2023 DVD 120.

Motif d'abstention :

Le Conseil d'arrondissement s'abstient car ce plan d'action ne contient pas de mesures assez fortes pour rendre toute sa place au piéton. Des propositions seront formulées au Conseil de Paris.

Pour : /

Abstention : 14 (dont 2 pouvoirs écrits)

Contre : /

Ne prend pas part au vote : /

19 - Appel à projets : accompagner les parents d'adolescents. 2023 DFPE 165

Rapporteur : Madame Emmanuelle DAUVERGNE

Madame le Maire présente l'appel à projets contenu dans cette délibération.

Elle explique que cette délibération propose la signature de plusieurs conventions et d'octroyer des subventions à 13 associations menant des actions d'accompagnement parental, pour des adolescents, pour des enfants, également pour la santé mentale ; pour un montant total de 80 000 euros.

Aucune association n'est domiciliée dans le 7^e.

Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des suffrages exprimés au projet de délibération 2023 DFPE 184.

Pour : 14 (dont 2 pouvoirs écrits)

Contre : /

Abstention : /

Ne prend pas part au vote : /

20 - Subventions (30 000 euros) et conventions annuelles à deux associations, ABC Puériculture et Stop VEO, pour leurs actions de prévention et de soutien à la parentalité sur tout le territoire parisien. 2023 DFPE 166

Rapporteur : Madame Emmanuelle DAUVERGNE

Madame le Maire présente diverses subventions (30 000 euros) et conventions annuelles à deux associations, ABC Puériculture et Stop VEO, pour leurs actions de prévention et de soutien à la parentalité sur tout le territoire parisien.

Elle précise ne pas être favorable à l'adoption de subventions pour les associations citées car la délibération ne contient pas d'informations suffisantes pour éclairer la décision du conseil.

Madame Emmanuelle DAUVERGNE précise quant à elle qu'un flou demeure dans le fonctionnement de ces associations et leur impact auprès des familles qu'elles accompagnent.

Le conseil s'est abstenu est donné à l'UNANIMITÉ des suffrages exprimés au projet de délibération 2023 DFPE 166.

Motif d'abstention :

Le Conseil d'arrondissement s'abstient car l'association STOP VEO promeut une vision de l'éducation qui n'est pas partagée par ses membres, en indiquant par exemple que les punitions des parents sont de la violence parentale. De plus, aucune association ne développe d'actions dans le 7^e arrondissement.

Pour : /

Contre : /

Abstention : (dont 2 pouvoirs écrits)

Ne prend pas part au vote : /

21 - Approbation du règlement de fonctionnement des établissements d'accueil de la petite enfance. 2023 DFPE 184

Rapporteur : Madame Emmanuelle DAUVERGNE

Madame le Maire présente le règlement de fonctionnement des établissements d'accueil de la petite enfance et précise qu'il s'agit d'un règlement intérieur pour tous les établissements.

Madame Emmanuelle DAUVERGNE estime que les établissements du 7^e appliquent déjà les mesures contenues dans ce règlement.

Un avis favorable est donné à l'UNANIMITÉ des suffrages exprimés au projet de délibération 2023 DFPE 184.

Pour : 14 (dont 2 pouvoirs écrits)

Contre : /

Abstention : /

Ne prend pas part au vote : /

22 - Vœu relatif au démontage du Grand Palais Éphémère et à l'aménagement du plateau Joffre. V 07 2023 037

Rapporteur : Monsieur Jean LAUSSUCQ

Madame le Maire présente le vœu relatif au démontage du Grand Palais Éphémère et à l'aménagement du plateau Joffre.

Elle rappelle que ce vœu est une demande récurrente de la part des habitants du 7^e arrondissement et que ce vœu a déjà été présenté à plusieurs reprises mais est systématiquement refusé par la Mairie de Paris.

Ce vœu vise à obtenir la certitude que le Grand Palais éphémère sera démonté après les Jeux Olympiques, mais également un calendrier de démontage réaliste et communicable auprès des habitants du 7^e.

Madame le Maire complète son propos en indiquant que le vœu demande à la Mairie de Paris de s'engager à restaurer le plateau Joffre à l'issue du démontage du Grand Palais éphémère.

Elle précise que ce vœu est porté conjointement avec la mairie du 15^e.

Madame le Maire annonce ensuite les prochaines réunions publiques et évènements:

RÉUNIONS CITOYENNES

- Jeudi 30 novembre à 18h30 : Réunion des quatre conseils de quartier

FESTIVITÉS NOËL :

- Les 6, 7 et 8 décembre de 10h- 17h : Distribution de boîtes de chocolats aux personnes âgées par le CASVP du 7^e
- Vendredi 15 décembre de 10h à 12h30 et de 14h à 16h : Distribution des Colis de Noël aux personnes âgées – Mairie du 7^e
- Lundi 11 décembre de 16h à 17h et de 17h à 18h : Noël des crèches
- Lundi 11 décembre à 18h30 : Remise des colis de Noël OPEX et Sentinelles
- Lundi 18 décembre à 18h30 : Lancement 7e en poche par l'UCIAP – édition 2024
- Lundi 18 décembre à 12h30 : Noël du Personnel
- Mardi 19 décembre à 14h : Buffet / goûter de fin d'année de la Caisse des écoles du 7^e
- Mardi 19 décembre à 18h30 : Noël des gardiennes
- Mercredi 20 décembre de 14h à 18h30 : Noël des habitants
- Jeudi 21 décembre à 14h30 : Bal des Seniors

Le prochain Conseil d'arrondissement aura lieu le 23 janvier 2024 à 18h00.

La Secrétaire de Séance



Emmanuelle DAUVERGNE

Le Maire du 7^e arrondissement



Rachida DATI